



A Paris, le 05 mai 2026

Madame, Monsieur, chers professeurs et personnels, chers parents

Comme annoncé la veille des vacances, je vous prie de bien vouloir trouver en PJ :

- Les recommandations du cabinet VIGO accompagnées de la présentation faite à l'ensemble des professeurs et personnels du groupe.
- Le protocole de recueil et de traitement des signalements.

Concernant les décisions et autres actions menées et à mener, vous les trouverez dans ce courrier.

Notre engagement aujourd'hui est clair : **la protection des élèves et leur santé mentale sont notre priorité.**

Aussi, et puisque le cabinet VIGO nous a transmis ces recommandations, je veux ici les reprendre point par point et vous lister les actions menées et celles que nous nous engageons à mener :

- La création d'un protocole de gestion des signalements liés aux violences sexuelles et sexistes ainsi qu'aux différents types de harcèlements au sein du Groupe FSM ainsi que sa diffusion auprès de l'ensemble des enseignants et des salariés OGEC ainsi que des parents d'élèves.

Ce dispositif interne de recueil et de traitement des signalements qui n'était pas écrit et pouvait laisser place à des interprétations personnelles est maintenant formalisé. Je vous prie de bien vouloir le trouver en PJ. Il sera expliqué et commenté à vos enfants dans les jours à venir par son professeur au 1<sup>er</sup> degré, par son professeur principal au 2<sup>nd</sup> degré et par un professeur référent dans le supérieur.

Si vous avez des questions ou des remarques concernant ce dispositif, je vous invite à les transmettre à votre APEL d'implantation. Nous les traiterons lors d'une rencontre exceptionnelle avec le bureau de l'APEL du groupe scolaire qui se tiendra fin juin. En fonction de vos questions et de vos remarques et de nos retours d'expériences, ce dispositif pourra être revu et une mise à jour actualisée vous sera exposée lors des réunions de parents de septembre. La version actuelle se trouve en ligne sur notre site Internet.

- L'affichage obligatoire du numéro « 119 Enfance en danger »

Outre l'affichage de ce numéro qui a été effectué dans les halls d'entrée et les couloirs de nos établissements, tous les élèves, comme dit supra, vont être sensibilisés au dispositif en PJ. A cette occasion, il leur sera remis un flyer, adapté à chaque tranche d'âge, précisant auprès de qui s'adresser en cas d'inquiétude ou de signalement à effectuer. Ce flyer sera également affiché dans toutes les salles de classe.



- Le déploiement du programme EVAR au 1<sup>er</sup> degré / EVARS en 2<sup>nd</sup> degré.

Au titre du contrat qui nous lie à l'Etat, le programme EVAR / EVARS est déjà mis en œuvre. Cependant, comme le disent les professeurs du 1<sup>er</sup> comme du 2<sup>nd</sup> degré, « on n'a pas attendu les programmes de l'Education Nationale », « pour apprendre à se connaître, pour vivre et grandir avec son corps, pour rencontrer les autres et construire des relations et s'y épanouir ou encore pour trouver sa place dans la société, y être libre et responsable ». En effet, c'est au quotidien que nous effectuons ce travail **d'éducation et de prévention**, bien au-delà des seuls programmes : des initiatives de professeurs par école ou par discipline au 2<sup>nd</sup> degré en sont une preuve.

Au 1<sup>er</sup> degré, par exemple, les notions de consentement, du respect de l'intimité et de son corps ou encore du secret sont abordées de façon quotidienne et naturelle avec les enfants, en classe entière ou par petits groupes selon le contexte qui introduit la conversation qui en découle. Les professeurs partent généralement d'une situation vécue, d'une parole entendue, d'une histoire ou d'une chanson pour vérifier, expliquer, rectifier, rappeler les 3 notions principales qui sont le consentement, l'intimité à respecter et la notion de secret (qui s'arrête là où commence la mise en danger). Cette façon de parler du corps et de toutes ces notions est naturelle et quotidienne au 1<sup>er</sup> degré depuis toujours. Si votre enfant vous en parle à la maison, n'hésitez pas à poursuivre l'échange. S'il ne vous en parle pas, cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas eu d'échanges en classe.

Outre ces initiatives quotidiennes, tous les élèves des 3 écoles primaires ont pu bénéficier au cours de ce 2<sup>nd</sup> trimestre d'une séance sur le consentement animée par notre infirmière en présence du professeur de chaque classe. Cette présence peut permettre de constater certaines réactions qui amènent à engager un échange plus approfondi avec un enfant et potentiellement à en informer les parents.

De la même manière au collège, **éducation et prévention** sont notre quotidien et tous les professeurs et personnels sont investis dans cette mission. Le travail de concertation organisé par les professeurs des différentes disciplines et de l'équipe d'encadrement en est une preuve et chaque discipline trouve sa place dans la mise en œuvre de l'EVARS.

Enfin, au lycée, outre le quotidien, la conférence sur le consentement donnée par Françoise Lenfant, le témoignage sur les conduites à risque de Baptiste Mulliez, auteur de l'ouvrage « d'avoir trop trinqué, ma vie s'est arrêtée », le parcours de discernement avec 3 séances sur le leadership vertueux ou encore la pièce de Théâtre « Adrénaline » sur la prévention des conduites à risque ont été autant de moments dédiés à la mise en œuvre de l'EVARS.

Pour autant et j'ai bien entendu les remarques de certains parents, peut-être avons-nous failli à notre devoir d'information aux parents des séances dédiées à la mise en œuvre de l'EVAR / EVARS. Aussi, j'ai demandé aux équipes d'informer les parents d'élèves de leurs classes des 3 séances spécifiques qui seront menées chaque année et sur chaque niveau en amont de chaque séance.



- La délivrance de formations opérationnelles à destination de l'ensemble de son corps enseignant ainsi que le personnel directement salarié, s'agissant de la sensibilisation au traitement des alertes et signalements en matière de violences sexuelles et sexistes et de harcèlement.

Comme vous le savez, tous les professeurs et personnels ont déjà été sensibilisés à la lutte contre le harcèlement scolaire en septembre 2025 et des professeurs et personnels de chaque implantation ont été formés à la MPP pour la prise en charge d'élèves subissant des faits de harcèlement. Ils se sont constitués en une cellule appelée AGAPé qui peut donc être saisie par tout élève (ou ses parents, un camarade) souffrant de mal être ou de brimade scolaire. Cela est rappelé dans le protocole de recueil et de traitement des signalements et dans le flyer qui sera remis aux élèves.

Enfin, courant janvier, les équipes de Tocqueville ont pu suivre une conférence donnée par l'organisme Psy France sur l'accueil de la parole des enfants et la détection des signaux d'alerte. En mars, l'intégralité de l'équipe de direction du 2<sup>nd</sup> degré a suivi une formation sur les PSSM (Premiers Secours en Santé Mentale) par l'organisme FormVtypik. Plus récemment, ce sont des enseignants du supérieur qui ont suivi la formation sur « la Fresque de la santé mentale » par l'organisme « Labor and sens ».

Nous étudions actuellement la possibilité de créer en octobre prochain, sur le même modèle que la cellule MPP, une cellule PSSM composée de personnels formés par l'un ou l'autre des organismes ci-dessus. Cette formation viendra enrichir la conférence qui sera donnée le 31 août prochain par Diane Salomon à l'attention de l'ensemble des professeurs et personnels OGEC du groupe scolaire sur l'accueil de la parole de l'enfant et la détection des signaux faibles.

Si la fréquence et le renouvellement de telles sensibilisations ou formations restent à définir, nous demanderons chaque année à tous nos nouveaux professeurs et personnels, salariés et bénévoles, comme à tous les membres des bureaux de l'APEL et aux parents relais de suivre la e-formation « stop abus » proposée par le diocèse.

De plus, un mémento sera transmis tous les ans à l'ensemble de nos personnels, ainsi qu'aux intervenants et bénévoles sur les règles élémentaires à respecter en présence d'élèves.

- La mise en place de personnes en charge de la surveillance des élèves notamment lors des récréations. Cela permettrait de décharger les enseignants de cette tâche qu'ils effectuent en roulement notamment avec les ATSEM, et de sécuriser les enfants et leurs familles.

Le temps de surveillance des élèves du 1<sup>er</sup> degré par les professeurs des écoles est partie intégrante de leurs obligations règlementaires de service. Ils ne peuvent donc pas en être déchargés.



- La sécurisation totale des accès aux gymnase et plus généralement de tous les accès à l'établissement (avec une interdiction d'accès aux tiers non-autorisés et une vérification que cette interdiction est respectée)

Concernant l'école Tocqueville pour laquelle a été faite cette recommandation, il existe 2 portes d'accès à l'école, sécurisées et contrôlées, depuis l'extérieur. Il existe également 5 portes d'accès depuis la paroisse vers notre établissement. Ces 5 portes sont fermées à clé et vérifiées tous les matins par Mme Kernel. Pour autant, afin de renforcer la sécurité et de s'assurer que les portes restent fermées sur temps scolaire, nous attendons l'accord de la paroisse pour installer des dispositifs de verrouillage électronique.

Enfin, sur l'ensemble du groupe scolaire, c'est une équipe de 7 personnels qui veillent au quotidien sur la sécurité des biens et des personnes sous la responsabilité de notre Responsable des Services Généraux.

- La clarification du rôle de l'APEL et les modalités de désignation et les rôles qui lui sont dévolus s'agissant du traitement des alertes afin d'éviter que les parents non adhérents à l'APEL ne se sentent exclus dans la gestion des alertes ;

Outre les propositions faites par Monsieur Hervé Brasselet (via ED le 17 avril 2026) Président de l'APEL groupe, vous êtes tous les ans conviés aux réunions de parents de début d'année où sont expliqués les rôles des membres des bureaux et des parents Relais. Tous les ans, vous êtes également conviés à l'AG du groupe scolaire qui se déroule début octobre. N'hésitez pas, venez en nombre ; cela vous donnera l'occasion de poser toutes les questions que vous souhaitez.

Enfin, le protocole de traitement des signalements s'adresse à tous les élèves et leurs parents, que ces derniers soient adhérents, ou non, à l'APEL.

- La mise en place d'une ligne d'écoute anonyme ou d'un numéro vert au sein de l'école Tocqueville (ainsi que de l'ensemble des établissements du groupe) : cette solution permet d'externaliser le recueil de la parole des élèves et, plus généralement, d'assurer un accompagnement psychologique

Comme dit ci-dessus, l'affichage du numéro « 119 », enfance en danger, a bien été effectué dans les halls d'entrée et les couloirs de nos établissements. De plus le « 3018 » est le numéro national que chacun peut composer en cas d'harcèlement ou de cyberharcèlement. S'il revient à l'école d'essayer de mettre fin aux problèmes de harcèlement scolaire, ce qui est mis en place grâce à la méthode MPP, il revient aux professionnels d'assurer un accompagnement psychologique thérapeutique. L'école peut conseiller, orienter, essayer de mettre fin aux problèmes de harcèlement, mais sa mission n'est pas de prendre à sa charge un accompagnement psychologique individuel.



- La sensibilisation en début d'année scolaire via une réunion d'information de toutes les familles sur le recueil de la parole de l'enfant, via des organismes de formations qualifiés.

Monsieur Brasselet, Président de l'APEL groupe, s'est engagé à proposer une telle sensibilisation au cours du premier trimestre de l'année scolaire 2026/2027. Dès que la date sera définitivement arrêtée, l'information sera portée à votre connaissance par Ecole Directe ou par le calendrier annuel de votre implantation.

Outre toutes ces actions de sensibilisation, de formation et de communication, le Conseil d'Administration de l'OGEC m'a demandé de mettre en place un audit annuel de la mise en œuvre du dispositif de recueil et de traitement des signalements. Je vous exposerai en AG de l'APEL, début octobre, les modalités de mise en œuvre de cet audit.

Pour conclure et au-delà de toutes ces mesures que nous avons prises, je veux redire ici notre volonté partagée avec les équipes de poursuivre notre histoire commune en innovant dans nos pratiques et par la mise en place, entre autres, de process connus de tous. Il nous revient collectivement, maintenant, de (re)devenir un groupe scolaire exemplaire pour ce qui concerne la protection des mineurs, des professeurs et des personnels ainsi que la cohérence de nos exigences. Notre groupe scolaire rayonnera alors de nouveau.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en mon entier dévouement au service des enfants et de nos équipes.

Frédéric Gavat  
Directeur Général